



Par [Didier Le Du](#) Publié le 27 Mar 2026 26 mars 2026 Lecture : 1 min.

## **Le collectif**

En agriculture, certaines lois ne changent pas. On peut les oublier un temps, les croire dépassées, mais elles finissent toujours par se rappeler à nous. L'une d'elles est implacable : quand les outils collectifs s'affaiblissent, le rapport de force se déplace. Et il ne se déplace jamais en faveur des producteurs.

Le scénario est connu. Dans chaque filière, des exploitations solides, sûres de leur compétitivité, choisissent de s'affranchir des cadres communs. Elles négocient seules, s'émancipent des règles collectives, prennent de la distance avec les organisations. À court terme, le gain semble réel. À moyen terme, les repères s'effacent : moins de cotations, moins de références, un marché qui se dérègle, et l'aval reprend la main.

Quand les outils collectifs s'affaiblissent, le rapport de force se déplace

Car le marché, lui, ne connaît ni loyauté ni mémoire. Ce qui a été concédé un temps est tôt ou tard repris. Quand les structures collectives s'effritent, le prix ne se discute plus : il s'impose. L'histoire du porc, du légume ou de certaines productions spécialisées en porte encore les traces.

Certes, les outils collectifs ne sont pas parfaits. Ils sont parfois lourds, contestés. Mais ils sont les seuls à avoir permis, dans la durée, de construire des équilibres, de lisser les crises, de donner une voix à ceux qui, individuellement, n'en ont pas. Les fragiliser au nom d'une liberté supposée, c'est souvent préparer une dépendance bien plus contraignante.

Cette question dépasse aujourd'hui le seul marché. Elle se joue aussi dans les territoires, l'environnement, etc. Là encore, quand les agriculteurs désertent les espaces collectifs, d'autres décident à leur place, avec des priorités différentes.

Le collectif n'est pas une idéologie. C'est un outil. Et comme tout outil, il peut s'user. Mais l'abandonner, c'est laisser le champ libre à des forces qui, elles, ne doutent jamais.